

## Faut-il abroger la loi sur le mariage pour tous ?

L'article suivant et ses commentaires proposent différents points de vue sur le mariage pour tous.

[Source : Les moutons enragés]

## Il faut abroger la loi sur le mariage pour tous.

mercredi 2 janvier 2019

Auteur : paulau

Le mariage pour tous est un non-sens. Il faut l'abroger.

C'est d'abord le principe d'égalité qui est mis à mal par ce texte. L'union d'un homme et d'une femme est en effet différente de l'union entre deux hommes ou entre deux femmes. L'homosexualité c'est le rejet de l'altérité sexuelle alors que l'hétérosexualité fait vivre la complémentarité sexuelle. Seule l'hétérosexualité peut donner la vie, l'homosexualité est stérile. Il n'y a pas égalité biologique entre ces deux comportements. Homosexualité et hétérosexualité s'opposent. A ces comportements on ne peut pas appliquer le principe d'égalité. Soumettre ces deux formes d'union à une même législation, le « mariage pour tous » est illogique.

A cette ignorance du principe d'égalité s'ajoute la disparition des mentions « père » et « mère » du code civil et de documents administratifs, nouveau mépris pour la différenciation sexuelle. En effet la loi sur le mariage pour tous supprime les mots père, mère, mari et femme des articles du code civil et de tous les documents officiels se rapportant à l'état civil. Père et mère sont remplacés par parents (numérotés parent 1 et parent 2) et mari et femme sont remplacés par époux. La nouvelle loi ignore que « père » et « mère » sont des réalités biologiques, affectives, psychologiques, institutionnelles et symboliques. La loi sur le mariage pour tous oublie que les humains sont attachés à ces réalités : père, mère, mari, femme ; qui constituent leur être dans ce qu'il a de plus intime.

Le mariage pour tous c'est la confusion des sexes. Cela entraîne des conséquences.

Les humains ne sont pas semblables dans leur identité, leur histoire, leurs goûts, leur religion... . En particulier ils sont marqués par leur appartenance à l'un des deux sexes élément central de leur personnalité. Nous sommes tous nés d'un homme et d'une femme et ce repère de la filiation naturelle est fondamental, car il correspond à un besoin universel et intrinsèque de l'Homme, et qu'à ce titre, il doit être préservé pour toutes les générations futures.

Cette loi enfin bouleverse l 'ordre logique de conception des règles de droit.

Avant cette loi la société constatait un fait qui lui était favorable. Par exemple des couples homme-femme se créaient. Le droit, avec le mariage, confortait leur situation pour leur avantage et celui de la société. Le droit ne créait pas de nouvelle situation, il se contentait de valider l 'existence de situation utile à la société. Avec la nouvelle loi une situation ne concernant pas la société , deux hommes ou deux femmes vivant en couple, est valorisé, encadré. De ce fait c ' est l ' État qui désormais peut créer n ' importe quelle structure familiale : mariage à trois , à quatre...

En attendant la mise en œuvre de telles nouvelles lubies , le mariage pour tous amène le chaos dans la filiation.

Il existe un lien entre le mariage pour tous et la PMA pour toutes en particulier les couples de lesbiennes. En effet la loi Taubira valide un mariage femme-femme , donc sans homme . Ce mariage nous mène à penser qu 'il est légitime de légaliser une PMA avec des enfants sans père . De même ce mariage pour tous rend possible un mariage homme-homme donc sans femme et légitime de ce fait la GPA avec des enfants sans mère .

Cela entraîne la mise en place d 'un système de fabrique d ' orphelins, orphelins qui ne sauront même pas qui est leur géniteur.

Le mariage pour tous c 'est la confusion inscrite dans le droit. C 'est la fin de tout repère. C 'est une loi qui doit être abrogée.

## 21 commentaires :

predateur

mercredi 2 janvier 2019 à 18 h 33 min

ça doit être pour ça que les moutons veulent le RIC ,pour que des gens comme moi qui ne sont pas concernés par l homosexualité puissent donner leur avis sur les droits des homosexuels ....influencés par des partisans du pour ou du contre suivant les lectures ou l éducation

qu une majorité d ignorants puissent décider pour une minorité ...

comme la gpa pour consigny par exemple ,pourtant je ne suis pas fan de fogiel et de

robin <https://www.vanityfair.fr/actualites/videos/vive-altercation-entre-muriel-robin-et-charles-consigny-dans-on-nest-pas-couche-/35457>

nux

mercredi 2 janvier 2019 à 18 h 38 min

le mariage pour tous .. la pma la gma .. bientôt la zoophile légalise ? l'inceste ? la pédophilie ( la je connais quelques ancien ministres qui doivent adorer ..)vous avez entendu parler de la loie schiappa ???

<http://www.youtube.com/watch?v=moPIngkreks> très vicelard comme d'hab ..

Thibaultraa

mercredi 2 janvier 2019 à 19 h 16 min

gpa

nux

mercredi 2 janvier 2019 à 20 h 50 min

@ Thibaultraaopss merci oui gpa .. faute de frappe de ma part

papapoule

mercredi 2 janvier 2019 à 20 h 02 min

ce qu'il faudrait c'est donner les adresses de tous ceux qui ont votés pour la loi schiappa à tous les violeurs d'enfants.  
Pour qu'ils puissent demander à leurs enfants s'ils peuvent accepter une relation amoureuse avec eux.  
Les magistrats seraient témoins visuels, bien sur...

verisheep

mercredi 2 janvier 2019 à 18 h 40 min

Il faut abroger le mariage civil en règle générale, sans pour autant remettre en cause la notion de responsabilité filiale ni le mariage religieux symbolique. Toute association de personnes (peu importe leur sexe leur nombre et leur préférence sexuelle) ne devrait se faire que par affinités, au moment présent et rien ne justifie qu'elle soit régie par quelconque texte de loi ou fiscalité spécifique.

predateur

mercredi 2 janvier 2019 à 19 h 01 min

quel intérêt d'abroger le mariage civil ???? peur de s'engager sur le long terme dans une vie à deux ???

verisheep

mercredi 2 janvier 2019 à 19 h 06 min

Ce n'est pas une question de peur, mais en quoi la loi devrait se mêler des relations privées entre les gens?  
La notion de contrat (par définition contraignante) n'a pas à intervenir dans une relation affective.

engel

jeudi 3 janvier 2019 à 0 h 41 min

...c'est assez « révolutionnaire » mais cela a beaucoup de (bon)sens.

engel

jeudi 3 janvier 2019 à 0 h 52 min

– Rappelons aussi qu'à l'origine le mariage était un « contrat-survie » par l'obligation d'entraide envers son conjoint et ses enfants...ainsi qu'un contrat de prospérité pour le clan.

– Il est vrai qu'à l'heure actuelle la chose n'est plus une nécessité impérieuse, surtout vu les nombreuses aides sociales.

...Mais demain, qu'en sera-t'il?

papapoule

mercredi 2 janvier 2019 à 20 h 08 min

Je ne suis pas contre le mariage pour tous.

Chacun a le droit de se marier stérile ou pas. Qui êtes vous pour empêcher deux personnes majeures de s'aimer et de signer un contrat.

Wolf-Spirit

mercredi 2 janvier 2019 à 20 h 14 min

juste parceque le mariage pour tous est dans la droite ligne des opérations des destructions de la cellule familiale père mère enfant(s) en termes physiques psychologique et culturel

Vive la matrice artificiel et l'eugénisme

nux

mercredi 2 janvier 2019 à 20 h 53 min

@ Wolf-Spirittout a fait !! et tu es gentil encore dan ton com .bonne soirée

brignolais

jeudi 3 janvier 2019 à 1 h 19 min

Mais chacun a toujours eu droit de se marier... mais avec une personne d'une même sexe. Expliquez-moi, argument à l'appui, pourquoi ne pas permettre à 3, ou 4 ou 5 ou 100 personnes de se marier ensemble si le seul critère se fonde sur la liberté individuelle, sur le fait qu'on s'aime... pourquoi m'empêcher de me marier avec mon enfant de 4 ans ou Nestor mon hamster... on s'aime.

Cela dit, aujourd'hui c'est vraiment pas la priorité...

laurence

mercredi 2 janvier 2019 à 22 h 25 min

Merci paulau pour ton article. L'amour, le vrai, le grand, est une chose sacrée, ceux qui l'ont rencontré le savent. Que ce soit entre un homme et un femme, entre deux hommes ou entre deux femmes, l'amour est possible. Le problème n'est pas là mais plutôt dans la folie actuelle qui veut tout uniformiser pour à terme marchandiser l'humain. On peut permettre à deux êtres du même sexe de vivre leur histoire d'amour avec des protections juridiques identiques que les couples hétéro mais on ne peut pas laisser dire que les couples hétéros sont équivalents à des couples homo ou lesbien. Il en va de la survie de notre espèce, il en va de l'éthique de la conception d'un être humain. L'enjeu est de taille, paulau l'a compris contrairement à papapoule.

Enki13

mercredi 2 janvier 2019 à 22 h 56 min

à quoi ça sert de se marier à part pour divorcer et de nourrir le système... c'est le capitalisme qui vous a habitué à faire une grosse fête et un bon divorce pour certains...

donc le mariage est une allégeance au capitalisme ...

de quelle droit devons nous obligatoirement nous marier pour prouver notre amour ?

un pacs ne suffirait t'il pas pour toute la paperasse administrative ?  
personnellement je suis pour le mariage pour déguns.

mianne

mercredi 2 janvier 2019 à 23 h 22 min

Perso, je ne suis pas pour le mariage pour tous mais pour le mariage POUR PERSONNE, pas plus hétéro qu' homo . Le mariage est gratuit, ce qui à notre époque devrait être suspect, car c'est un piège . Quand un couple s'entend bien, le mariage ne lui apporte rien de plus mais quand le couple marié ne s'entend plus et que l'un des deux veut divorcer, il faut qu'il puisse payer un avocat et la procédure peut durer 7 ans. Que les parents soient mariés ou non ne change rien pour les enfants . Si des époux qui se séparent ont acheté leur logement, cela fait des histoires sans fin . Certains époux oisifs ont même l'indécence de se faire payer une indemnité compensatoire à vie par celui qui gagnait le plus. Je préfère de loin l'union libre, avec ou sans enfants, à cette arnaque légale du mariage. Si des concubins achètent un logement ensemble, le notaire enregistre l'apport de chacun des partenaires et en cas de séparation, chacun reprend ses billes sans dépendre du bon vouloir d'un juge qui souvent dépouille celui qui avait apporté le plus. Enfin, si certains veulent se faire piéger, c'est leur problème .

BlueMan

jeudi 3 janvier 2019 à 0 h 20 min

Beau texte, très pertinent , que je relaie sur mon site, merci !Dès que la démocratie véritable sera instaurée, on pourra l'interdire ainsi que l'homosexualité dans la sphère et l'espace publique.

DTC

jeudi 3 janvier 2019 à 1 h 00 min

« on pourra l'interdire ainsi que l'homosexualité dans la sphère et l'espace publique »

Ah ouais, quand même!

predateur

jeudi 3 janvier 2019 à 1 h 57 min

le RIC ne se limitera pas au fric ,il confisquera aussi la liberté ....